



On est tous handballeurs



PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
10 juin 2011 à LUNEVILLE

Clubs Présents :

AMANVILLERS, AMNEVILLE 7, AS DEUX VALLES, BAR LE DUC ASPTT, BLAINVILLE, BLENOD, BOUSSE/LUTTANGE/RURANGE, BOUXIERES/MALZEVILLE, BOUZONVILLE, BRUYERES, CHATEAU SALINS, CLERMONT EN ARGONNE, COINCOURT, COMMERCY, CONTREXEVILLE, COURCELLES CHAUSSY, CUSTINES, DAMVILLERS, DIEUE/BELLEVILLE/THERVILLE/VERDUN, DIEULOUARD ESS, DOMBASLE, DOMPAIRE, EPINAL, ETAIN RAS, EUVILLE, FALCK, FLAVIGNY/FLEVILLE/RICHARDMENIL, FOLSCHVILLER, FONTOY, FORBACH, FRAIZE, GERARDMER, GRAND NANCY ASPTT, GUENANGE, HADOL, HAGONDANGE, HAYANGE, HETTANGE GRANDE, HERSERANGE, HOMBOURG HAUT, HOMECOURT, JARVILLE, KANFEN, LIVERDUN, LONGUYON ES, LUNEVILLE SC, MARLY, MAXEVILLE, METZ BORNLY, METZ HB, METZ MAGNY, MIRECOURT, MONTIGNY, MONTMEDY, MONTOIS, MONT SAINT MARTIN, NANCY SLUC, NEUFCHATEAU, NEUVES MAISONS AL, PAGNY AS, PAYS HAUT HB, PAYS SIERCKOIS, PONT A MOUSSON SC, PORCELETTE, RAMBERVILLERS SL, RAON L'ETAPE, REMIREMONT, REVIGNY SUR ORNAIN, ROMBAS, ROSIERES, SAINT DIE, SAINT MIHIEL, SAINT NICOLAS DE PORT, SAINTE MARGUERITE, SARRALBE, SARREBOURG, SMEPS 54, STIRING WENDEL, THIONVILLE, TOUL, TRONVILLE, VALLEE HAUTE MOSELLE, VARANGEVILLE, VARENNES, VAUBECOURT MJ, VIGNEULLES, VIGY, VILLERS LES NANCY, VILLERUPT HBC, VOID VACON LAS, WOIPPY, YUTZ.

Nombre de voix : 379 (sur 432 possibles) soit 87,7%

Nombre de clubs : 92 (sur 114) soit 80,7%



Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - B.P. 70001 - 54510 TOMBLAINE
Tél. : 03 83 18 87 11 - Fax : 03 83 18 87 12 - E-mail : lorrainehandball@wanadoo.fr



Un diaporama témoignant des actions réalisées par la ligue est diffusé pendant l'accueil des représentants des clubs.

1) Le Président de la LLHB ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 19h30

Jean-Marie NOËL ouvre la séance en remerciant les personnalités présentes et fait part des excuses de Madame **Isabelle DELAUNAY**, Directrice Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, de Monsieur **Jean-Pierre MASSERET**, Président du Conseil Régional de Lorraine et de Monsieur **Lucien GASTALDELLO**, Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine, qui n'ont pas pu être présents ce soir.

Puis il remercie la Ville de Lunéville et le club local de handball de les accueillir pour cette Assemblée Générale.

Il cède ensuite la parole aux différentes personnalités présentes.

Allocution de Monsieur **Gérald VAUTRIN**, Président du club de handball de Lunéville qui souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée Générale ;

Allocution de Monsieur **Marcel TEDESCO**, Président du comité de Meurthe et Moselle de handball qui remercie le club de Lunéville du travail fourni ;

Allocution de Monsieur **Gérald BARDOT**, Adjoint à la Jeunesse et aux Sports de la ville de Lunéville, qui félicite l'ensemble la ligue et les nombreux participants d'avoir choisi sa ville pour la tenue de cette Assemblée Générale, et remercie le club de Lunéville du travail accompli tout au long de l'année et pour organiser cet évènement.

2) Modalités de vote

Il est demandé aux représentants de se prononcer sur le vote à main levée pendant l'Assemblée Générale.

Le vote à main levée est **adopté** à l'unanimité des membres présents.

Il est proposé d'adopter dans leur globalité, le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, le rapport moral du Secrétaire Général et les rapports des commissions qui ont été transmis par courrier.

Les rapports qui n'ont pas pu faire l'objet d'une diffusion ainsi que ceux concernant les finances et la trésorerie seront détaillés au cours de l'AG.

Ce mode de fonctionnement est **adopté** à l'unanimité des membres présents.

3) Elections de nouveaux membres

Suite à la démission de deux membres masculins du Conseil d'Administration au cours de la dernière saison, les Présidents des comités de Meuse et de la Moselle avaient été cooptés.

Jean-Marie NOËL prend la parole pour expliquer que dans le cadre du Projet Territorial, projet conjoint entre la ligue et les quatre comités, il est important d'avoir au sein de la ligue les présidents des comités, car c'est avec leur soutien que s'établira un véritable partenariat entre toutes les composantes territoriales de la Lorraine.

Il explique la Fédération Française de Handball s'investit financièrement pour que le Projet Territorial aboutisse rapidement, et de ce fait les Présidents des comités lorrains doivent faire partie intégrante du Conseil d'Administration de la ligue.

Présentés au vote, Messieurs Dominique GERARD et Philippe GREGOIRE sont **élus** à l'unanimité des présents.

4) Modifications des Statuts et du Règlement Intérieur de la ligue

Les nouveaux textes ayant été transmis aux clubs avec la présentation des modifications, Claude BOMPARD convie les représentants des clubs à poser les questions qui leur semblent nécessaires.

Le délégué du club de Vaubécourt déclare ne pas avoir reçu ces pièces, à l'étonnement du Secrétaire général puisque celles-ci ont fait l'objet d'un envoi groupé et que les autres clubs les ont reçus.

Claude BOMPARD fait donc un rappel sur les points les plus importants qui ont été modifiés, en particulier sur les modalités électorales qui, de mode plurinominal deviennent en mode mixte, le Président, le Bureau Directeur et les Présidents de commission étant élus sur une liste, d'autres membres étant élus suivant le mode plurinominal et les présidents de comités dans un collège réservé.

Il précise que cela permettra aux clubs de choisir en toutes connaissances de cause puisqu'ils connaîtront au préalable quelles personnes détiendront les principales fonctions et quel projet pour la ligue est envisagé par chacune des listes, le dépôt d'un projet étant obligatoire.

Aucune question n'étant soulevée, l'assemblée **agrée** à l'unanimité les Statuts et le Règlement Intérieur présentés.

5) Présentation du bilan financier par le Trésorier de la LLHB

Gérard MORY présente et détaille le bilan financier arrêté au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat.

Il annonce un résultat négatif pour l'exercice 2010 de 4 953,49 €.

Cette perte est expliquée par l'organisation en 2010 des Assises des Jeunes Handballeurs Lorrains dont la charge nette à la ligue est de près de 29 000 €

6) Lecture du rapport de Monsieur Marc HUMBERT, Commissaire aux comptes

En l'absence du Commissaire aux comptes, le Président fait lecture de son rapport écrit.

Monsieur HUMBERT certifie l'authenticité des comptes et des résultats présentés par le Trésorier de la ligue et déclare que la situation financière de la Ligue Lorraine de Handball est saine.

Jean-Marie NOËL demande aux personnes présentes si elles ont des questions à poser ou si elles désirent voir le rapport du Commissaire aux comptes.

Aucune question n'étant formulée, il demande aux Vérificateurs aux comptes de faire leur rapport.

7) Quitus au trésorier pour sa gestion

Monsieur Serge MARTIN, un des vérificateurs aux comptes lit leur rapport.

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 mai 2010 à HEUDICOURT SOUS LES CÔTES, statuant sur les comptes du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

La secrétaire et le Trésorier Général ont fourni toutes les pièces comptables demandées et ont répondu à nos questions.

Nous avons vérifié les comptes annuels pour cet exercice ainsi que la sincérité des informations relatives à la situation financière à l'occasion de l'Assemblée Générale.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que l'inventaire, le compte de résultat et le bilan tels qu'ils sont présentés, se soldent par un résultat déficitaire de 4 953 € et un total de bilan s'élevant à 415 950 €.

Fait à Tomblaine, le lundi 23 mai 2011

Monsieur Serge MARTIN

Monsieur Claude BIGEL »

Après leur présentation détaillée, le compte de résultats et le bilan financier sont **adoptés** à l'unanimité.

L'Assemblée Générale **donne quitus au trésorier** pour sa gestion financière de l'année 2010.

8) Election des vérificateurs aux comptes

En l'absence de candidat, et par dérogation, Messieurs Claude BIGEL (PONT A MOUSSON) et Serge MARTIN (DOMBASLE) acceptent de se représenter pour l'année 2011.

Ils sont **élus** comme vérificateurs aux comptes pour l'année 2010, avec 372 voix *pour* et 7 abstentions.

9) **Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 24 mai 2010 et du rapport moral**

Sans question ni remarque de la part des membres de l'Assemblée Générale, le PV de la dernière AG au lac de La Madine et le rapport moral du Secrétaire général sont **agréés** à l'unanimité.

10) **Adoption des rapports des commissions**

Le Secrétaire général rappelle que, comme il l'avait stipulé dans le courrier accompagnant les rapports adressés aux clubs, et dans le cadre du développement durable, il ne sera plus fourni d'exemplaire papier de ces rapports le jour de l'AG, hormis celui concernant les finances.

Quelques exemplaires sont néanmoins à la disposition des représentants des clubs s'ils désirent consulter un point particulier.

Il est demandé aux Présidents de commission s'ils ont des précisions à apporter à leur document et aux représentants des clubs s'ils ont des questions relatives à un de ces documents.

Aucune question n'est posée concernant l'ensemble des documents.

Les rapports des commissions sont **adoptés** à l'unanimité.

11) **Présentation des principales modifications adoptées à l'AG fédérale et les informations générales**

Une présentation des modifications importantes touchant directement les clubs lorrains est faite par le Secrétaire général.

Cette présentation est faite sans ordre d'importance relative, mais suivant l'ordre de leur présentation sur les documents de l'Assemblée Générale fédérale.

Ces modifications concernent :

- Les conventions entre clubs, qui sont simplifiées et qui permettent dorénavant une entente entre différents clubs pour participer aux championnats nationaux moins de 18 ans, dans la limite de une par ligue et par sexe ;
- Les mutations des joueuses et joueurs des pôles qui doivent maintenant se faire avec l'accord de la DTN ;
- L'utilisation de la « colle » ou « résine » dont l'interdiction totale ou partielle sera dès la saison prochaine spécifiée dans le formulaire « salle » de *Gest'hand*. En cas d'usage abusif les rencontres pourront être déclarées perdues pour le contrevenant ;
- La *CMCD* nationale avec des modifications dans les socles (2 Jeunes Arbitres au lieu de 3, 2 équipes de jeunes au lieu d'une, etc.), 3 seuils de ressource sur 4 à obtenir impérativement et une sanction limitée à la descente d'une seule division ;
- La comptabilisation des licences désormais arrêtée au 31 mai, y compris pour les licences événementielles ;

- Les périodes de suspension qui sont calculées en fonction des dates de compétition auxquelles participe l'équipe de la personne sanctionnée et à partir de début septembre (même si la personne n'est pas licenciée) si la période est à cheval sur deux saisons ;
- L'accession de 2 équipes masculines de pré nationale en N3M pour les 8 premières ligues classées en fonction du nombre de clubs et de licenciés dans la catégorie d'âge masculine, ce qui entraîne la descente de 4 équipes par poule de N3M. Si la ligue de lorraine est actuellement classée 8^{ème}, il n'est pas garanti qu'elle le reste ;
- La formule des coupes de France, dont le désengagement et les forfaits sont codifiés et dont les 3 premiers tours ne doivent pas être concomitants avec des journées de championnat régional ou départemental ;
- La suppression des licences *Handensemble*, mais un tarif spécifique est établi pour les personnes possédant déjà une licence de *Sport Adapté* ou d'*Handisport* ;
- La reconnaissance des formations spécifiques *handensemble* au même titre qu'un brevet fédéral ;
- L'âge minimal pour participer à des compétitions qui est ramené de 9 à 8 ans ;
- La réservation des licences *Avenir* aux licenciés *UNSS*, pour les catégories d'âge de 12 à 15 ans.

Deux points importants sont néanmoins développés :

- ❖ L'information que, contrairement à la garantie *Responsabilité Civile*, la garantie *Individuelle Accident (IA)* de l'assurance souscrit par la FFHB, n'est pas obligatoire. Conformément à la loi, ce renseignement doit être fourni aux licenciés. Cependant, l'attention des représentants de clubs est attirée sur le fait que si un licencié déclare ne pas vouloir souscrire à cette assurance, l'information des risques encourus doit lui être donnée ; en effet la plupart des *IA* personnelles ne couvrent pas certains des risques fréquemment observés dans notre sport. Il est également demandé aux secrétaires de clubs de bien vérifier que sur la demande d'adhésion comme sur le formulaire *Gest'hand* les informations soient identiques ;
- ❖ La mise en œuvre de la *feuille de match électronique (fdme)*, qui devient obligatoire dès la nouvelle saison en championnat national comme en championnat régional lorrain. Claude BOMPARD souligne l'importance du projet qui allégera considérablement le travail des secrétariats des clubs puisque les feuilles électroniques pourront être transmises directement sur *Gest'hand* par les entraîneurs, qu'il n'y aura donc plus de retard (souvent préjudiciable à la presse qui est à la recherche des scores) ni d'erreur de transmission. Il signale par ailleurs que la volonté finale est de réduire considérablement le volume de papier et d'envoi par la poste en adaptant les formulaires annexes au nouveau format électronique.

Pour cette *fdme*, la FFHB a fait un appel d'offre pour des ordinateurs portables (avec des caractéristiques particulières non commercialisées pour le grand public) et la ligue en a passé commande pour 160 pièces, en supposant que chaque club en achèterait 1, ou 2 selon les clubs ; néanmoins cet achat n'est pas une obligation, chaque club étant libre de choisir son matériel, le logiciel lui sera alors fourni gratuitement.

Il est également dit qu'un réseau de référents se met en place dans chaque comité et qu'une formation sera faite, ou est même déjà faite en Moselle, auprès des clubs. Le référent lorrain, Claude BOMPARD se déclare prêt à faire une démonstration à ceux qui le désirent.

Suite à la demande du club de Montois la Montagne sur le coût de chaque ordinateur, il est dit que le prix de vente initial par la FFHB est de 249,50 euros mais qu'une recherche de subvention est en cours et que celle-ci viendra réduire les coûts de chaque pièce.

Philippe GREGOIRE déclare que le comité de Moselle fournira également une aide d'environ 50 € aux clubs mosellans sur l'achat de ces ordinateurs.

A la question du club de Pont à Mousson demandant si les clubs ayant déjà commandé directement sur le site fédéral sont compris dans les 160 commandés, le Secrétaire général répond par l'affirmative et indique que ces pièces seront subventionnés suivant les critères prédéfinis.

Enfin, en dernier lieu, les informations générales suivantes sont données ou rappelées :

- Les paris sportifs sont interdits dans certaines conditions à des catégories de licenciés et/ou de salariés, en particulier dans le cadre de la Coupe de France ;
- Le contrôle antidopage peut être demandé à tous les niveaux de compétitions ;
- Les règles régissant les « speakers » de table sont également applicables en championnat régional ou départemental ;
- Tout participant à un tournoi doit être licencié, au minimum avec une licence événementielle, et avec un certificat médical s'il prend part à plusieurs tournois ;
- Tout club doit avoir apuré ses dettes auprès des instances fédérales, régionales ou départementales pour pouvoir être ré affilié.

Pause de 20h30 à 20h50

12) Présentation des projets des commissions

➤ Projet de la commission d'Organisation des Compétitions

- Généralités :

Claude BOMPARD rappelle à l'assemblée que celle-ci avait opté pour que se mette en place un groupe de travail comprenant des licenciés non impliqués dans les structures dirigeantes et un membre de l'*Equipe Technique Régionale*.

L'objectif est d'imaginer des compétitions qui répondent aux attentes des clubs tout en permettant aux clubs lorrains d'être performants quand ils accèdent à l'échelon national.

Ce groupe de travail s'est réuni 6 fois et a élaboré des schémas compétitifs qui tiennent compte des contraintes calendaires, des contraintes dues à la formation, de la volonté de renforcer la qualité du jeu et du souhait d'avoir un enjeu plus passionnant en augmentant le nombre d'accessions et de relégations.

- Les championnats régionaux féminins :

Jean-Marc FLORENTIN (HBC Nancy-Sluc) et Jean-Claude LEGAY présentent le projet des championnats féminins en précisant que celui-ci sera applicable pour la saison 2012/2013, la saison prochaine devant être une phase transitoire.

Le schéma compétitif à atteindre est d'une poule de *Pré nationale* à 10 équipes, de deux poules d'*Excellence* également à 10 équipes et de 4 poules d'*Honneur Interdépartemental* avec 8 équipes au minimum.

	SAISON 2010/2011	SAISON 2011/2012	SAISON 2012/2013
PRE NATIONALE	1 poule de 14	1 poule de 12	1 poule de 10
EXCELLENCE	2 poules de 12	2 poules de 12 maxi. 2 accessions et 4 relégations /poule	2 poules de 10 2 accessions et 4 relégations /poule
HONNEUR INTERDEPARTEMENT	4 poules variables	4 poules égales 2 accessions /poule	4 poules de 8 mini. 2 accessions /poule

Après avoir rappelé les constats faits jusqu'à présent, les contraintes particulières et la volonté d'avoir un championnat performant, le schéma proposé est soumis au vote et est **adopté** avec 34 voix *contre*, 25 abstentions et 320 voix *pour* (84,4%).

- Les championnats régionaux masculins :

Présenté par Pierre GAILLARD (Rambervillers SL) et Jean-Claude LEGAY, le schéma général prévoit une réduction des poules et une majoration des accessions et des relégations dans chacune des poules afin de maintenir un intérêt dans la compétition tout au long de la saison.

	SAISON 2010/2011	SAISON 2011/2012	SAISON 2012/2013
PRE NATIONALE	- 1 poule de 14 1 accession et 3 relégations	-1 poule de 14 1 ou 2 accessions en N3 et 4 ou 5 relégations (ou+)	-1 poule de 12 1 ou 2 accessions en N3 et 2 ou 3 relégations (ou+)
EXCELLENCE	- 2 poules de 14 (12 et 13 équipes) 3 accessions et 3 relégations	- 2 poules de 14 (13 équipes maxi. /poule) 2 accessions et 5 relégations /poule (ou+)	-2 poules de 12 2 accessions et 4 relégations /poule (ou+)
HONNEUR	-3 poules de 13 4 accessions	-4 poules de 10 2 accessions et 2 relégations /poule (ou+)	-4 poules de 10 2 accessions et 2 relégations /poule (ou+)

Les règlements des compétitions qui seront édités tiendront compte de toutes les hypothèses d'accessions et de relégations du championnat national et des conséquences induites dans les poules régionales pour pouvoir aboutir au schéma défini à partir de la saison 2012/2013.

Dans un 1^{er} temps, le passage en 4 poules *Honneur* avec 10 équipes dès la saison suivante (2011/2012) est **accepté** avec 12 voix *contre* et 367 voix *pour* (96,8%).

Ensuite, le schéma des compétitions proposé pour 2012/2013 est **agréé** avec 12 voix *contre*, 5 abstentions et 362 voix *pour* (95,5%).

- La Coupe de Lorraine :

La Coupe de Lorraine intégrera les équipes éliminées en Coupe de France Régionale sauf à partir du moment où les équipes se qualifient en finale de secteur.

Les équipes ne seront plus admises en Coupe de Lorraine, et l'engagement leur sera remboursé à leur demande.

Cette particularité règlementaire est issue d'un vœu du club du Grand Nancy Asptt HB.

➤ Projet de la commission des Statuts et Règlements

Alain RETOURNARD prend la parole pour expliciter le projet de Contribution Mutualisée des Clubs au Développement (*CMCD*) appliqué aux clubs régionaux.

Il signale que ce projet se base sur les grandes orientations de la *CMCD* nationale, avec des particularités régionales.

Les grandes modifications proposées sont les suivantes :

- Dans le domaine sportif, les clubs masculins évoluant en *Pré nationale* doivent avoir une équipe de jeunes masculins dans la catégorie moins de 18 ou moins de 16 ans et au niveau *Régional* ;
- Dans le domaine technique, pour les clubs masculins évoluant en *Pré nationale*, un des entraîneurs du club doit avoir le diplôme d'*Entraîneur régional* ;
- Dans le domaine de l'arbitrage, au moins un des arbitres doit officier sur un minimum de 12 rencontres adultes ou de moins de 18 ans (ou de jeunes à la condition d'être désigné par la *CRA* ou la *CDA*) ;
- Les équipes réserves évoluant en championnat régional doivent présenter, en plus du socle de l'équipe première, un arbitre remplissant les critères précédents et un entraîneur au minimum du niveau *Animateur* ;
- Les clubs doivent atteindre au minimum deux seuils de ressource sur les quatre et atteindre la somme des quatre seuils de ressource ;
- Un bonus est accordé aux clubs fournissant sur les matchs régionaux adultes un secrétaire-chronométreur pour les rencontres ;
- Le bonus associatif des élus et des membres des commissions est limité à 30 points ;
- La sanction maximale est limitée à la relégation d'une division.

En outre, l'écart entre deux équipes masculines d'un même club dans le championnat régional devra être de 2 divisions. Une dérogation de 3 ans sera accordée aux équipes se trouvant actuellement séparée d'une seule division.

Jean-Marie NOËL précise aux clubs que si cette proposition n'est pas acceptée, le règlement précédent restera en vigueur, et que celui-ci est beaucoup plus contraignant, en particulier pour la sanction qui est actuellement, non pas la descente d'une division mais de l'exclusion du championnat régional.

Le représentant du club de Montois demande si les membres de la commission Jeunes Dirigeants sont intégrés dans le domaine associatif.

Le Président de la ligue lui répond que si cette commission continue régulièrement, ses membres seront pris en compte.

Claude BOMPARD précise qu'ils seront assimilés à des membres de la commission *Développement* et compteront pour la saison prochaine s'ils sont assidus.

Dominique GERARD, Président du comité de la Meuse, demande combien de clubs sont concernés par un écart entre deux équipes inférieur à deux divisions.

Alain RETOURNARD lui répond que seuls 2 ou 3 clubs sont concernés, puisque cela ne concerne que le championnat régional masculin.

Présenté au vote, le projet est **agréé** par 88 voix *contre*, 30 abstentions et 261 voix *pour* (68,9%).

➤ **Projet pour la commission Régionale d'Arbitrage**

Le Président de la ligue, Jean-Marie NOËL prend la parole pour signaler que le président de la CRA, Patrick KRAMER, vient de lui remettre sa démission, tout en restant membre du Conseil d'Administration.

Il souligne qu'il a fait le constat depuis maintenant plus de 10 ans, que la ligue est dans l'impossibilité d'avoir une formation différente à ce que la *Commission Centrale d'Arbitrage* propose, car celle-ci n'a pas besoin de former des arbitres, elle prend ceux qui sont préparés et présentés par les ligues.

Mais ce que propose la CCA, n'est absolument pas adapté puisqu'il y a toujours aussi peu d'arbitres qui sont présentés et que chaque année on fait le constat du vieillissement du corps arbitral.

La ligue de Lorraine n'a donc pas le choix et doit entreprendre et innover pour former des arbitres.

Actuellement on évalue les arbitres, on constate des manques, mais rien n'est fait ni même proposé pour corriger et faire progresser les arbitres.

C'est pourquoi, lors du dernier CA, le Président de la ligue a proposé de créer un poste spécialement dévolu à l'arbitrage en recherchant une personne possédant la double compétence arbitre-technicien, dans le but d'améliorer le fonctionnement de la CRA, de programmer des séances de formation générales et individualisées pour améliorer les savoir-faire et de s'occuper des désignations afin qu'elles soient faites en fonction d'un schéma évolutif des arbitres.

Il spécifie que cette personne ne remplacera pas le Président de la CRA, mais qu'il travaillera sous sa houlette et dans le cadre d'un projet global.

Enfin et bien entendu, il y a un travail important à faire sur les JA, car ce sont ces générations qui prochainement devront prendre le relais dans l'arbitrage.

A la question à savoir si il y a des pistes pour trouver un candidat, il est répondu par l'affirmative mais que la double compétence est un impératif ; le Président précise que cette embauche doit être assez rapide pour pouvoir débiter avec la nouvelle saison et que si on veut obtenir des aides il faut agir rapidement.

Il signale également que 2 autres postes sont à pourvoir suite au départ de Sébastien BELPALME et à celui prochain de Flore BELLANGER.

Jean-Marie NOËL demande à l'assemblée l'autorisation de procéder à une embauche pour ce poste de « CTF Arbitrage ».

L'**accord** est donné à l'unanimité.

Claude BOMPARD termine en déclarant que la ligue à également d'autres projets concernant l'arbitrage :

- Un concerne les relations entre les officiels de banc et les arbitres en mettant en place des rencontres bilatérales où les échanges conviviaux seront de rigueur ;
- Un concerne les incivilités dans les gradins où les Jeunes Dirigeants seront mis à contribution pour réfléchir sur ce sujet.

➤ **Projet de la commission Technique et de l'ETR**

Sylvain BROSSE, le CTS et responsable de l'*Equipe Technique Régionale* prend la parole pour exposer ce qui a été décidé en matière de formation, de détection et de championnat.

Il fait tout d'abord le constat que les formations de cadre, tout au moins au niveau *Régional*, ne sont pas assez denses et avec une assiduité toute relative.

Il a donc été décidé d'ajuster les formations à une quinzaine de candidats choisis à l'issue de tests de sélection (au lieu de 30 cette année), plus les candidats au recyclage.

Il y aura 4 week-end de formation, des séquences dans les départements (ouvertes à tous), un module spécifique « gardien de but », un module « préparation physique » et un module «^{1^{ers}} Pas ».

La validation sera faite à l'issue d'un suivi par un membre de l'*ETR* du comité d'origine du candidat, un suivi par le CTF, une séquence vidéo et une présentation écrite d'un projet de jeu.

Pour les recyclages, un module de la catégorie entraînée, un suivi et une présentation du projet de jeu.

Pour la formation *Animateur* dispensée par les comités, la validation sera également faite à l'issue d'un suivi du comité et de la ligue, car c'est au responsable de l'*ETR* qu'est dévolu le rôle de valider ce niveau, même si la formation est faite par le comité.

Dominique GERARD, Président du comité de la Meuse demande pourquoi on baisse le nombre de candidats ; Sylvain BROSSE répond qu'on ne le diminue pas car de nombreux candidats ne suivaient pas complètement les modules alors qu'à partir de la nouvelle saison ils seront obligés de suivre la formation dans sa totalité.

Pour la détection, Sylvain BROSSE fait part des difficultés qui se présentent pour avoir un avis sur tous les jeunes qui jouent en Lorraine.

Pour la saison prochaine, l'*ETR* désignera un « référent » par poule et un « référent » ligue qui seront chargés d'évaluer les jeunes lorrains.

Pour les championnats jeunes, ce sera comme la saison précédente, démarrage par des tournois amicaux, suivis de tournois de brassage et un championnat régional et inter départemental avec une inscription dans les comités.

Pour les formations des joueurs, il est évoqué le fonctionnement des Centres Régionaux de Formation masculin et féminin, il est déclaré que les équipes de ligue se déplaceront dans les pays limitrophes pour participer à des rencontres amicales et qu'elles participeront à l'été 2012 à un tournoi à l'étranger.

Les Jeunes Arbitres régionaux seront associés à ces déplacements.

Il est rappelé que tous les frais de ces formations sont pris en charge par la ligue, que ce soit pour la formation des jeunes joueurs, des jeunes arbitres et arbitres comme pour celles des cadres techniques.

➤ Projet du Développement

- Les Jeunes Arbitres régionaux :

Carine CRISTOFARO expose en premier lieu qu'il est prévu de mettre en formation 2 à 3 binômes par comité.

Ces JA seront convoqués en stage pendant les vacances scolaires, officieront pendant les tournois programmés soit par les clubs, soit pour des rencontres amicales des équipes de ligue et, en fonction de leur assiduité, participeront au tournoi à l'étranger en fin de saison prochaine.

Pour les JA qui ont été en stage cette année, ils seront JA *Espoirs*, régionaux ou nationaux, et ils continueront à être conseillés et accompagnés.

- Handball et cohésion sociale :

Flore BELLANGER indique les grandes orientations nationales qui sont de mettre en place un programme de solidarité efficace pour permettre à des jeunes en bute avec des difficultés d'ordre social ou sociétal de s'épanouir et s'intégrer par l'activité handball.

En lorraine, ce dispositif est adapté essentiellement par les deux composantes *Handensemble* et *Soyez sport*.

Pour le dispositif *Soyez sport* :

- Maintien de l'accompagnement des clubs labellisés ;
- Maintien du tournoi régional *Soyez sport* ;
- Mise en place d'une activité « Street handball » dans les quartiers des Zones Urbaines sensibles ;
- Intervention auprès des animateurs de quartier pour proposer la mise en place d'une activité handball ;
- Aide aux clubs à la réalisation de nouveaux projets.

Pour l'activité *Handensemble* Morgane BROUSSE déclare que son intention est de :

- Proposer à la FFHB d'organiser les rencontres nationales dans les Vosges ;
- Encourager les formations spécifiques ;
- Créer un label club « *Handensemble* » et accompagner ces clubs dans leur projet ;
- Faire ouvrir les portes des tournois au monde du handicap.

Et en commun pour les deux dispositifs précédents :

- Organiser un tournoi « Restos du cœur » avec les clubs *Soyez sport* dont les recettes iront à l'association ;
- Organiser un tournoi commun où un jeune issu de ZUS serait parrain d'un jeune issu du monde du handicap.

- Activités de développement :

Pour l'activité 1^{ers} Pas, Carine CRISTOFARO souhaite voir la pratique se développer et s'adapter en rapprochant cette activité avec celle des moins de 12 pour une « Formation Initiale » dans le but de créer une dynamique et de voir les parents s'impliquer dans cette activité.

En projet, la création de secteurs avec des personnes ressources, une formation continue pour les animateurs, des regroupements pour partager et faire la fête avec les jeunes.

En 2012 et/ou 2013, elle envisage l'organisation d'un « Grand Stade 1^{ers} Pas ».

Pour la saison prochaine, elle déclare qu'elle envisage, avec les autres Chargées de Développement, l'organisation d'un sandball à la Pépinière à Nancy, sur une semaine, avec une journée ciblée par catégorie de public ; USEP, UNSS, ZUS, Handensemble, 1^{ers} Pas, etc.

Flore BELLANGER reprend la parole pour présenter à l'assemblée un des 16 membres de la commission *Jeunes Dirigeants*, Mélanie CHERY qui témoigne sur le fonctionnement de la commission qui s'est déjà réunie 3 fois et dont des membres ont participé au dernier CA.

3 projets sont en cours d'élaboration par les jeunes dirigeants dont un tournoi sur herbe réservé aux moins de 16 ans et moins de 18 ans et ouvert aux non licenciés (prévu le 26 mai 2012).

Jean-Marie NOËL insiste sur la qualité des réflexions des jeunes en particulier sur les sujets délicats et Flore fait état du fourmillement d'idées éclos lors des Assises des Jeunes Handballeurs Lorrains.

Puis Carine CRISTOFARO fait un rappel sur les fiches actions mises en place par la commission de Développement fédérale, FICHES qui sont à rendre suivant un calendrier précis (mars et octobre) et qui doivent correspondre à des critères particuliers.

Il est ensuite indiqué aux membres de l'assemblée que Marie MOUGEL, en stage au sein de la ligue, a créé une page « Facebook », dont on peut trouver un lien sur le site de la ligue, site en cours de « relookage ».

Puis Flore BELLANGER fait part du dispositif *DFE* et dont la formule devient vieillissante, qui s'oriente vers un service aux clubs plus individualisé et plus personnalisé pour la saison prochaine.

L'objectif est d'être encore plus proche des clubs, sur le plan géographique comme sur le plan des services puisque les clubs pourront choisir « à la carte » les modules auxquels ils voudront participer.

Cependant, le but recherché reste identique, c'est par un diagnostic, un accompagnement et l'élaboration d'un projet associatif que l'on cherche à améliorer les compétences des dirigeants.

Il est important de signaler que la production d'un projet associatif est une nécessité, pour les demandes CNDS mais aussi pour un fonctionnement quotidien optimal.

Puis Jean-Marie NOËL demande à l'assemblée de réserver une ovation à Flore qui va nous quitter pour suivre son compagnon qui est nommé dans le Jura comme Responsable du Pôle France de ski de fond.

Il fait l'éloge des Chargées de Développement de la ligue qui sont toutes impliquées dans les groupes de réflexion nationaux.

➤ **Parole à la Discipline**

Dominique THEVENY, Président de la commission de *Discipline* demande aux clubs de se pencher sur les comptes-rendus de la commission qui font état de violences graves. Il fait appel au bon sens des clubs et souligne que le handball c'est autre chose que de la violence.

13) Présentation des vœux

Il est fait état de 4 vœux parvenus à la Ligue.

Le premier émane du club d'Epinal qui souhaite que les journées de détection des Jeunes Arbitres soient comptabilisées dans le calcul de la *CMCD*.

Claude BOMPARD répond que le club d'Epinal est soumis à la *CMCD* nationale, qu'en conséquence la ligue lorraine n'a aucun pouvoir pour prendre en compte ce vœu.

Mais il rappelle que la FFHB a diminué ses critères pour les JA en n'exigeant que 2 JA dans le socle de base et précise que la ligue ne demande que 3 arbitrages aux JA et qu'il n'est pas concevable de réduire encore ce critère.

Le deuxième vœu est formulé par le club du Grand Nancy Asptt qui demande à ce que la ligue fixe une limite dans l'intégration d'un club en Coupe de Lorraine à l'issue de son parcours en Coupe de France.

Ce vœu a été repris par la commission d'*Organisation des Compétitions* et sera spécifié dans les règlements.

Le troisième vient également du même club qui souhaite que les journées de Coupe de Lorraine ne soient pas programmées pendant les vacances scolaires.

Le Président de la *COC* répond qu'il fera de son possible en fonction des disponibilités du calendrier.

Le dernier souhait provient de la commission *Départementale d'Arbitrage* des Vosges qui demande à ce que l'équipe où évolue physiquement un arbitre alors qu'il a auparavant été désigné sur une rencontre et où il ne s'est pas présenté, perde par pénalité la rencontre.

Claude BOMPARD répond que malgré l'intérêt déontologique du vœu, il est difficile à mettre en œuvre tel quel car on ne peut pas répondre à une faute individuelle par une sanction collective.

Ce vœu demande à être étudié et amendé.

14) Tarifs de la saison 2011/2012 et budget prévisionnel 2011

➤ **Les tarifs appliqués par la LLHB**

Les tarifs proposés dans le tableau suivant sont **adoptés** avec 43 voix *contre*, 4 abstentions et 332 *pour* (87,6%).

Tarifs Ligue Lorraine de Handball 2011/2012

Assemblée générale 10 juin 2011 LUNEVILLE

Licences	Tarifs 2010 / 2011 Part ligue	Tarifs 2011 / 2012 Part ligue	Part FFHB lic. + assur. RC	Coût total avant Comité Départemental	Assurance I. Accident
Joueur plus de 18 ans	17,00 €	18,00 €	22,70 €	40,70 €	3,05 €
Joueur 17/18 ans	17,00 €	18,00 €	18,20 €	36,20 €	3,05 €
Joueur 15-16 ans	15,00 €	16,00 €	15,20 €	31,20 €	1,15 €
Joueur 13-14 ans	15,00 €	16,00 €	13,50 €	29,50 €	1,15 €
Joueur 11-12 ans	10,00 €	11,00 €	11,70 €	22,70 €	1,15 €
Joueur 9-10 ans	9,00 €	10,00 €	10,60 €	20,60 €	1,15 €
Joueur - de 9 ans	5,00 €	6,00 €	9,25 €	15,25 €	0,15 €
Dirigeants	17,00 €	18,00 €	10,80 €	28,80 €	1,15 €
Jeunes Dirigeants	7,00 €	8,00 €	10,80 €	18,80 €	1,15 €
Blanche Dirigeant	tarif de la catégorie concernée	18,00 €	10,80 €	28,80 €	1,15 €
Blanche + 18 ans	tarif de la catégorie concernée	18,00 €	22,20 €	40,20 €	1,15 €
Blanche 17 et 18 ans	tarif de la catégorie concernée	18,00 €	17,70 €	35,70 €	1,15 €
Blanche 16 ans	tarif de la catégorie concernée	16,00 €	15,20 €	31,20 €	1,15 €
Loisirs (≥ 16 ans)	10,00 €	11,00 €	16,30 €	27,30 €	3,05 €
Avenir 12 et 15 ans (pour seuls titulaires licence unss)	5,00 €	6,00 €	8,90 €	14,90 €	1,15 €
Avenir - 12 ans	5,00 €	tarif de la catégorie concernée	tarif joueur de la catégorie concernée	De 14, 60 à 21,75 €	0,15 €/1,15 €
Corpos	8,00 €	10,00 €	4,40 €/16,30 €	14,40 €/26,30 €	0,00 €/3,05 €
Titulaires licence FFSA (sport adapté) ou FFH (handisport)		8,00 €/18,00 €	3,90 €/4,90 €	11,90 €/22,90 €	1,15 €/3,05 €
Événementielle (0,20 € pris en charge par la FFHB)	0,00 €	0,00 €	0,05 €	0,00 €	0,15 €

Le licencié désirant améliorer sa couverture peut souscrire individuellement et séparément à une option complémentaire (2 options possibles)

Mutations	Tarifs 2010 / 2011 Part ligue	Tarifs 2011 / 2012 Part LLHB	Part FFHB	Coût total avant CD
LNH, LFH et ProD2	200,00 €	220,00 €	600,00 €	820,00 €
Plus de 18 ans	100,00 €	100,00 €	70,00 €	170,00 €
17-18 ans	50,00 €	50,00 €	45,00 €	95,00 €
13-16 ans	0,00 €	0,00 €	35,00 €	35,00 €
Dirigeant et Jeune Dirigeant	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Etranger entrant en France	Tarifs 2010 / 2011 Part ligue	Tarifs 2011 / 2012 Part LLHB	Part FFHB	Coût total avant CD
LNH, LFH et ProD2	300,00 €	330,00 €	1 200,00 €	1 530,00 €
Nationale	200,00 €	220,00 €	600,00 €	820,00 €
Régionale	140,00 €	150,00 €	370,00 €	520,00 €
Départementale	100,00 €	120,00 €	50,00 €	170,00 €

Réaffiliation	Tarifs 2010 / 2011 Part ligue	Tarifs 2011 / 2012 Part LLHB	Part FFHB	Coût total avant CD
National	70,00 €	80,00 €	245,00 €	325,00 €
Régional	55,00 €	60,00 €	200,00 €	260,00 €
Départemental	40,00 €	40,00 €	160,00 €	200,00 €
Sport entreprise (corpos)	40,00 €	40,00 €	155,00 €	195,00 €
1ère affiliation	0,00 €	0,00 €	120,00 €	116,00 €

* comprend les abonnements Hand'Mag et Approche du Handball et un Annuaire fédéral

Droits d'engagement	Tarifs 2010 / 2011	Tarifs 2011 / 2012
PRE NAT M	540,00 €	550,00 €
EXC M	410,00 €	420,00 €
HONNEUR	330,00 €	330,00 €
COUPE de LORRAINE	50,00 €	50,00 €
Pré Nat F	330,00 €	340,00 €
EXC F	300,00 €	300,00 €
HONNEUR F	270,00 €	270,00 €

Indemnités d'arbitrage et kilométriques	Tarifs 2010 / 2011	Tarifs 2011 / 2012
PRE NAT M et F	31,00 €	31,00 €
EXC M et F	26,00 €	26,00 €
HONNEUR et -18 M et F	23,00 €	23,00 €
COUPE de LORRAINE et de FRANCE (régionale)	Tarif du niveau du club recevant	Tarif du niveau du club recevant
Indemnités kms un seul arbitre	0,36 €/Km	0,36 €/Km
Indemnités kms deux arbitres	0,30 €/Km	0,30 €/Km
Indemnités kms autres (délégué, observateur, etc.)	0,30 €/Km	0,30 €/Km
FORFAIT MINIMUM (match + déplacement)	35,00 €	35,00 €

Nota : les indemnités de match et kilométriques des rencontres de Championnat de France sont définies dans l'Annuaire fédéral

➤ **Le budget prévisionnel**

PREVISIONNEL 2011		PREVISIONNEL 2011	
Charges		Produits	
COMPTES	2010 PREVISIONS	COMPTES	2011 PREVISIONS
60 - ACHATS	311 800	VENTES	622 600
VARIATION STOCK	1 500	VTES LICENCES ET IMPRIMES	383 000
AFFILIATIONS	21 800	VENTES MUTATIONS	40 000
FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT	500	DROIT FORMATION	
PETIT MATERIEL DE BUREAU	1 000	CARTES ARBITRES	3 500
FOURNITURES BUREAU	1 700	AFFILIATIONS	27 000
LICENCES ET IMPRIMES	218 000	AMENDES COC	4 300
MUTATIONS	20 000	AMENDES C R A	
ACHATS FOURNITURES ARBITRES	3 500	AMENDES REPORT MATCHS	500
ACHATS IMPRIMES DIVERS	300	AMENDES DISCIPLINES	9 000
ACHATS MATERIEL	11 500	AMENDES AG	1 000
ACHATS NET BOOK (feuilles de match)	32 000	AMENDES RECLAMATIONS LITIGES	200
		ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS	46 000
61 - TRAVAUX FOURN SERV EXTER	21 850	ENGAGEMENT COUPE LORRAINE	5 700
PRESTATION PAYES (CROS)	460	VENTE DE MARCHANDISES	100
CREDIT BAIL PHOTOCOPIEUR	1 340	VTE PRODUITS CRA	1 800
LOCABAIL ORDINATEURS	4 800	VENTE NET BOOK	32 000
LOCATION SALLE	100	PROJET HAND'ENSEMBLE	7 000
LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	900	SOYEZ SPORT	5 200
CHARGES LOCATIVES	4 700	PREMIERS PAS MINI HAND	6 000
ENTRETIEN LOCALUX	200	JEUNES DIRIGEANTS	5 500
ENTRETIEN MATERIEL	200	FORMATION J A	10 000
ENT MOB MAT DE BUREAU	200	PARTICIPATION DEVELOPPEMENT ACTIONS	
MAINTENANCE	8 200	PARTICIPATION /FRAIS INTERLIGUES	17 000
ASSURANCE	700	DFE	9 500
DOCUMENTATIONS	50	SANDBALL	1 300
		CHAMPIONNAT EUROPE ST DIE	7 000
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	230 600	ASSISES JA	
HONORAIRES	3 200	SUBVENTIONS	181 800
CADEAUX	3 000	SUBVENTIONS ASSISES	
ACHATS PLACES	6 500	C N D S	29 000
RECOMPENSES LIGUE	500	CONSEIL REGIONAL	44 000
RECOMPENSES COC	2 400	DRDJS	
DONS(PART/ORDI PORT)	1 000	FFHB PROJET TERRITORIAL	
FRAIS DEPLACEMENTS	2 500	FFHB SUBVENTION EMPLOI	20 000
FRAIS AG LLHB	1 500	CNDS (SPORT EMPLOI)	16 300
FRAIS AG FEDERALE	2 500	REGION LORRAINE (EMPLOI)	27 700
ASSISSE HANDBALL		PRODUITS POLES FILLES	28 800
FRAIS FONCTION LIGUE	8 000	PRODUITS POLES GARCONS	16 000
COMMISSION ARBITRAGE	17 000	PRODUITS FINANCIERS	1 500
COMMISSION DISCIPLINE	8 500	REVENUS DE PRETS+ INTERETS CCM	1 500
C O C	7 500	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
COMMISSION FINANCES	8 500	TRANSFERT DE CHARGES	
COMMISSION TECHNIQUE	8 500	PEREQUATIONS	
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE	2 000	TOTAL PRODUITS	805 900
COMMISSION PROMOTION COMMUNICATION	1 000		
COMMISSION STATUT REGLEMENT	400		
EQUIPEMENTS	400		
CMCD	700		
COMMISSION FAIR PLAY	4 000		
COMMISSION RECLAMATIONS LITIGES	500		
COMMISSION JEUNES DIRIGEANTS	7 000		
MINI HAND- PREMIERS PAS	13 000		
PROJET HAND ENSEMBLE	9 000		
SOYEZ SPORT	9 200		
SANDBALL	1 600		
DEVELOPPEMENT ACTIONS			
PREPARATION INTERLIGUES	35 000		
INTERLIGUES	7 000		
INTER DEPARTEMENTALITE	500		
TOURNOIS DIVERS	500		
CHAMPIONNAT EUROPE ST DIE	10 000		
COUPE DE France REGIONALE	3 000		
FRAIS DETECTIONS JOUEURS	8 000		
FS FORMATION J A	11 450		
STAGES ENTRAINEURS CONFIRMES	2 500		
DFE	17 000		
CENTRE FORMATION GRAND NANCY	300		
CRUSEP + USEP	500		
FRAIS MISSIONS ET RECEPTIONS	1 000		
FRAIS POSTAUX	9 000		
TELEPHONE	2 500		
SERVICES BANCAIRES	50		
COTISATIONS	300		
63 - IMPOTS ET TAXES	6 700		
TAXE SUR LES SALAIRES	4 700		
FORMATION PROFESSIONNELLE	2 000		
64 - FRAIS DE PERSONNEL	176 000		
FRAIS DE PERSONNEL	124 000		
CHARGES SOCIALES	52 000		
65 - AUTRES CHARGES	55 950		
CHARGES POLES FILLES	33 950		
CHARGES POLES GARCONS	22 000		
PERENISATION EMPLOI			
68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS	3000		
PEREQUATIONS			
TOTAL CHARGES	805 900		

Présenté par Gérard MORY, le budget prévisionnel est **approuvé** avec 5 abstentions et 374 voix pour (98,7%).

15) Questions de l'Assemblée Générale et allocution du représentant fédéral

Une question intervient pour savoir ce qu'il en est de l'examen régional qui doit avoir lieu prochainement.

Jean-Marie NOËL répond que Patrick KRAMER, malgré sa démission de la présidence de la CRA, s'est engagé à poursuivre jusqu'à l'examen d'*Arbitre Régional*.

Le Président du club d'Amnéville demande ce qu'il en sera du regroupement de début de saison au Tournoi des Thermes.

Jean-Marie NOËL répond qu'il sera assuré comme par le passé.

Le représentant du club de Vaubécourt fait part de ses réflexions quant aux difficultés à répondre à toutes les contraintes en particulier celles de la CMCD qui pénalisent les clubs situés en zone peu peuplée.

Le Président de la ligue lui rappelle qu'auparavant c'était encore plus compliqué et même les clubs en zone rurale atteignaient le plus haut niveau régional.

Philippe Grégoire, représentant la Fédération Française de Handball déclare apporter les salutations amicales du Président et du Comité Directeur fédéral.

Il déclare que tous les sujets qui ont été exposés ce soir correspondent en tous points à ceux qui sont dans le projet fédéral et qu'il est fier d'être dans une ligue aussi dynamique.

Il signale que si les résultats actuels sont bons, il ne faut pas rester sans penser aux lendemains et que la « professionnalisation », qui est une approche professionnelle des bénévoles a été mise en œuvre pour aider les associations à se maintenir au plus haut.

Il souligne les grands dossiers en cours à la FFHB, la « Maison du Handball », la Coupe de France à Bercy qui doit être la fête du handball et la « feuille de match électronique » ; il félicite la ligue de s'engager dans cette voie innovante.

Enfin il termine en indiquant que la FFHB met un membre de la *Direction Technique Nationale* à la disposition de la CCA pour la formation et le développement de l'arbitrage. Le projet d'engager quelqu'un au profit de l'arbitrage est donc en complet accord avec ce que fait la fédération.

16) Remise des récompenses

Avant la cérémonie de remises de récompenses, Jean-Marie NOËL adresse les félicitations de la ligue aux clubs ayant eu un parcours exemplaire.

En Championnat de France :

- Le club de Metz féminin pour son titre de Champion de France, pour la Coupe de la Ligue, pour le titre en moins de 18 ans et en masculin pour son accession en N1M ;
- Le club de Yutz pour son accession en D2F, et il espère son titre en N1F ;
- Le club d'Amnéville pour son accession en N2F ;
- Les clubs de Dieulouard et d'Épinal pour leur accession en N2M ;
- Le club de Jarville pour son parcours en moins de 18 ans masculin.

Ensuite les clubs régionaux accédant au Championnat de France :

- Jarville en féminine ;
- L'équipe 2 du Grand Nancy Asptt en masculin.

Puis il félicite les clubs régionaux dont les équipes jeunes et seniors, féminines et masculines ont conquis le titre de Champion de Lorraine et les clubs dont les équipes gagnent la Coupe de Lorraine.

Enfin, il adresse ses compliments appuyés aux joueuses et aux cadres du Pôle féminin qui a obtenu le titre de Champion de France des Pôles Espoirs Féminins.

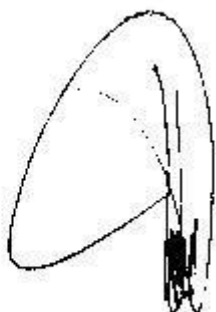
En présence des personnalités présentes, Louis JACQUOT préside à la remise des récompenses sportives aux clubs vainqueurs et honorifiques aux récipiendaires.

17) Conclusion de l'Assemblée Générale à 23h20

Jean-Marie NOËL remercie les membres de l'Assemblée Générale, ainsi que le club de Lunéville pour l'organisation et clôture l'Assemblée Générale.

La Mairie de Lunéville offre le verre de l'amitié aux présents.

Jean-Marie NOEL



Président

Claude BOMPARD



Secrétaire Général

On est tous handballeurs